
De : "Geneviève Paquet" <genevieve_paquet@videotron.ca>

Envoyé : 25 janvier 2023 18:20

À : Dubois, Véronique <veronique.dubois@regie-energie.qc.ca>

Cc : Lis, Natalia <Natalia.Lis@regie-energie.qc.ca>; Adina-Cristina Georgescu <acgeorgescu@millerthomson.com>

Objet : Re : Dépôt de la preuve du GRAME - R-4194-2022

Bonsoir Me Dubois,

Bien que le GRAME ne participe pas à l'audience dans le dossier R-4213-2022 et qu'il aurait été en mesure de déposer sa preuve dans le dossier en objet le 27 février 2023, le GRAME apprécierait obtenir un délai pour le dépôt de sa preuve pour la raison suivante. Le 20 janvier 2023, une demande a été formulée à la procureure de Gazifère afin d'obtenir copie des pièces confidentielles déposées au dossier en objet à cette date, un engagement de confidentialité et de non-divulgateion ayant déjà été signé (C-GRAME-0003). Le 24 janvier 2023, la demande d'accès aux pièces confidentielles a été réitérée par la soussignée, ainsi qu'une demande de nous indiquer à quel moment les pièces confidentielles pourraient être transmises. À ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de la part de la procureure de Gazifère et demeurons dans l'attente de la réception des pièces confidentielles demandées. À cet égard, je transmets également le présent courriel à la procureure de Gazifère.

Afin de lui permettre de prendre connaissance des informations confidentielles en lien avec les enjeux qu'il aborde et d'en traiter dans son rapport, le GRAME apprécierait donc obtenir un délai pour le dépôt de sa preuve et confirme que le calendrier établi par la Régie dans sa correspondance du 25 janvier 2023 (A-0024) pour les intervenants FCEI et ACEFO lui convient.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Me Dubois, mes meilleures salutations!

--

Geneviève Paquet, avocate

3090, boul. Le Carrefour, suite 200

Laval, Qc H7T 2J7

Tél. : 450-687-5055, poste 226

Fax : 450-687-8181

Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca

Les informations contenues aux présentes sont de nature privilégiée et confidentielle. Si ce message ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et nous en aviser immédiatement par courrier électronique.